

Vendeur Nom : <u>EARL FAURE</u> Adresse : <u>BP CAVIA DE SULLY</u> <u>24580 ROUEFFIGNAC</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire	FACTURE	LE CHAMP DE MONSIEUR Nom : <u>GAEC au capital de 550 000 €</u> Adresse : <u>198 route du Champ de Monsieur</u> <u>46120 ANGLARS</u> Fabien : 06 85 76 57 58 / William : 06 78 84 87 49 N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire : <u>champdemonsieur@gmail.com</u>
N° _____ Date : <u>21/10/25</u>		SIRET : 384 023 784 00018 Vente d'Animaux Destination : TVA : FR 36 384 023 784 ☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

☐ Vente / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export
(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)

☐ Autoliquidation

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
9 BROUARDS	240643 8046				
	8043				
	8051				
	8057				
	8062				
	8055				
	8060				
	8059				
	8058				

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : _____ (date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
 Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural

Total H.T. (avant RRR)	
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	<u>14 000,00</u>
T.V.A. / <u>55</u> %	<u>770,00</u>
Prix T.T.C.	<u>14 770,00</u>
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	<u>14 770,00</u>

* Payé chèque n° 1175092